



## PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Melun, jeudi 6 décembre 2007

### Un félin en forêt de Fontainebleau ?

Dans le prolongement des précédents communiqués la préfecture de Seine-et-Marne indique qu'aucun élément matériel ne permet, pour le moment, de confirmer l'hypothèse de la présence d'un félin en forêt de Fontainebleau.

Aucune trace (empreintes, griffures sur les arbres...) n'a par ailleurs jusqu'à présent été retrouvée, le rapport d'expertise relatif à l'empreinte relevée le 23 novembre 2007 concluant à une empreinte de chien.

Les divers témoignages recueillis ne sont pas ailleurs pas convergents et souvent imprécis.

Il faut rappeler que la forêt de Fontainebleau abrite un nombre important d'animaux sauvages de tailles relativement diverses susceptibles d'effrayer légitimement les promeneurs (sangliers, chevreuils, chats sauvages, chiens errants...).

Michel GUILLOT, Préfet de Seine-et-Marne, réitère cependant ses appels à la prudence des promeneurs, lors des déplacements en forêt, notamment en ce qui concerne les enfants.

Le Préfet tient en outre à remercier, pour leur excellente collaboration, l'ensemble des services de l'Etat ainsi que les municipalités du périmètre concerné.

Toute information détaillée relative à des animaux dangereux peut être communiquée à l'ONCFS (Tél. : 01.64.00.66.40).

---

Contact : Jean Busserolle  
01.64.71.75.95  
jean.busserolle@seine-et-marne.pref.gouv.fr